



DOSSIER DE PRESSE

Charte de partenariat pour la protection de la biodiversité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur entre la LPO et ERDF

Le 9 juillet 2014, à la Maison Sainte-Victoire

Saint-Antonin-sur-Bayon



La LPO PACA

Quelques chiffres

- >> **3 210** adhérents
- >> **27** salariés et plus de 400 bénévoles
- >> **1 151** animaux blessés recueillis
- >> **223** refuges LPO créés en 2013
- >> **1 214** refuges LPO créés en PACA
- >> **39 302** personnes sensibilisées
- >> **13 416** scolaires ont suivi des activités pédagogiques sur la biodiversité
- >> **566 209** données naturalistes ont été saisies sur la base www.faune-paca.org
- >> **2 832 000**

La LPO PACA investit depuis toujours dans la protection de la biodiversité.

Elle conduit de nombreuses actions d'expertise, de protection des espèces et des espaces de sensibilisation un public le plus large possible.

De nombreux bénévoles passionnés agissent au quotidien pour protéger la biodiversité de nos territoires toujours gravement menacée en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ERDF

Quelques chiffres en Méditerranée

- >> **133 000** km de réseau électrique
- >> **367** millions d'euros d'investissement
- >> **97 %** du réseau neuf HTA construit en souterrain
- >> plus de **5** millions de clients
- >> **4 600** Salariés dont **300 personnes prêtes à intervenir 24h/24 et 7 j/7 en cas d'incident**

Electricité Réseau Distribution de France a été créé le 1^{er} janvier 2008. Société Anonyme ERDF est le gestionnaire principal des réseaux de distribution d'électricité en France.

ERDF gère, exploite et maintient plus d'1,3 millions de km de lignes de distribution électrique en France.



Le contexte

Les enjeux de la biodiversité en France

En signant la convention sur la biodiversité biologique en 1992 et en la ratifiant en 1994, la France a reconnu que le vivant est menacé. La conférence européenne de Göteborg de 2001 a de nouveau tiré le signal d'alarme et fixé l'objectif vital de stopper la perte de biodiversité d'ici 2010.

La perte de biodiversité est une réalité en France. Ce phénomène est largement imputable aux modèles de développement, de production et de consommation privilégiés par notre société, qui ont fait perdre la relation forte qui existait traditionnellement avec la biodiversité.

La France (outre mer compris) est selon l'UICN au quatrième rang mondial quant aux espèces menacées et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en particulier concentre la majeure partie des enjeux de la biodiversité du territoire français. Avec plus de **245** espèces sur les quelques **275** que compte l'avifaune nicheuse de France.

Le partenariat entre la LPO et ERDF

Depuis plus de 10 ans, le distributeur d'électricité collabore avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux pour diminuer les impacts de son activité sur l'avifaune.

En 2007 puis en 2010, des chartes de partenariat d'une durée de 3 ans chacune ont déjà été signées en méditerranée et un bilan complet des actions a été réalisé dans l'objectif d'enrichir cette démarche à la préservation de la biodiversité.



Le bilan de la charte de partenariat 2011-2013

- ERDF a investi 57 millions d'euros pour l'enfouissement de lignes moyennes tension HTA à risques aléas climatiques
- Ces enfouissements ont permis l'élimination de 1 750 points identifiés par la LPO à risques avérés pour l'avifaune
- Neutralisation de 732 poteaux à risques prioritaires par les équipes de techniciens ERDF travaillant sous tension (TST) soit le double par rapport à la période triennale précédente
- Ces neutralisations ont représenté un investissement d'ERDF de 650 000 euros



La LPO PACA et ERDF Méditerranée : une ambition partagée

- Décider ensemble et innover sur les pratiques et l'évaluation du partenariat
- Mieux mobiliser les partenaires : les Parcs Naturels Régionaux et Nationaux pour des actions communes sur les réseaux optimisant les cofinancements
- Accompagner la transition énergétique et diminuer nos impacts sur l'environnement
- Inciter les salariés ERDF à être acteurs du développement durable
- Avoir un dialogue transparent et renforcé avec toutes les parties prenantes



Les principaux axes de la charte 2014-2017

- ERDF et la LPO PACA s'engageront à mettre en œuvre des actions de sensibilisation interne avec des outils adaptés (réunion d'information, supports de formations, etc.).
- La LPO PACA conseillera ERDF dans la hiérarchisation de la dangerosité du réseau HTA, permettant d'évaluer les risques d'électrocution et de collision pour les oiseaux. Des conventions spécifiques préciseront les cartographies au 1/25000ème des poteaux et tronçons (ou cantons) du réseau HTA à risque (cf. Modèle type de convention en pièce jointe).
- Au cours de l'exercice de la charte, et indépendamment du programme pluriannuel, ERDF s'engage à intervenir rapidement pour les cas où un ouvrage aurait causé une électrocution ou une collision d'une espèce protégée.
- ERDF et la LPO PACA réaliseront la programmation globale ou ponctuelle des actions de neutralisation des points sensibles pour l'avifaune (hiérarchisation et classification de la nature des interventions). Ils réaliseront ensemble le suivi de la programmation et l'évaluation de l'efficacité des interventions au regard du risque d'électrocution et de collision des oiseaux.
- ERDF s'engage à mener une réflexion pour réduire l'impact des travaux pendant la période de reproduction. Cela prendra la forme d'une analyse de la programmation des entreprises sous-traitantes réalisant les travaux d'élagage.
- La LPO PACA conseillera ERDF pour ses interventions techniques dans les espaces sensibles, permettant d'évaluer les risques d'impact sur les milieux naturels (notice d'impact NATURA 2000).
- ERDF et la LPO PACA engageront une réflexion sur les modalités de gestion de la végétation sous les lignes (Phasage d'intervention, étude de la richesse écologique, etc.). Cela pourra prendre la forme d'expertises et de formation pour les agents d'ERDF et ses prestataires.



- ERDF et la LPO PACA mobiliseront les acteurs du territoire régional en faveur de la biodiversité, tout particulièrement sur les Parcs naturels Régionaux actuels et en création (Parc Naturel régional du Ventoux et Parc Naturel régional de la Sainte Baume). La LPO interviendra en tant qu'expert en appui d'ERDF pour les thématiques de protection de la biodiversité à intégrer dans les conventions ERDF-Parcs naturels régionaux. L'objectif est de contribuer à une meilleure optimisation des investissements de réseaux électriques et des actions de préservation de l'environnement à mettre en œuvre sur les sites les plus sensibles.
- ERDF souhaite également développer les actions sur un des axes majeurs de sa politique : « Salariés acteurs du Développement durable ». Ainsi sur la biodiversité, à partir de 2014, ERDF et la LPO PACA engageront des sessions expérimentales de formation de salariés d'ERDF pour améliorer leur connaissance de la biodiversité et mieux intégrer dans l'exercice de leurs activités les composantes environnementales.
- ERDF souhaite s'associer à la LPO PACA sous forme de parrainage pour des opérations choisies et emblématiques de protection de la biodiversité (programme rapaces,...).



Les contacts

La LPO

LPO PACA

Benjamin Kabouche

Directeur LPO PACA

Villa St Jules - 6, avenue Jean Jaurès
83400 HYÈRES

Tél. : (+33) 04 94 12 79 52

Fax : (+33) 04 94 35 43 28

Courriel : paca@lpo.fr

Site web: <http://paca.lpo.fr>

ERDF

ERDF

Jean Dauvergne

Responsable Département

Développement Durable et Concessions

Direction des Opérations Méditerranée

Les Jardins de la Duranne - BP 10458

13592 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Tél. : (+33) 04 88 78 80 30

Courriel : jean.dauvergne@erdf.fr

Site web: www.erdf.fr



@erdf_prov_alp



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE